

MétroChaleur

Réseau public géré par
la Compagnie de Chauffage

Vous

nous croisez

TOUS LES JOURS

SANS LE SAVOIR,

MAIS

OÙ?

DOSSIER DE PRESSE
OCTOBRE 2018



LE CHAUFFAGE URBAIN CHAUFFE DE + EN + VERT !

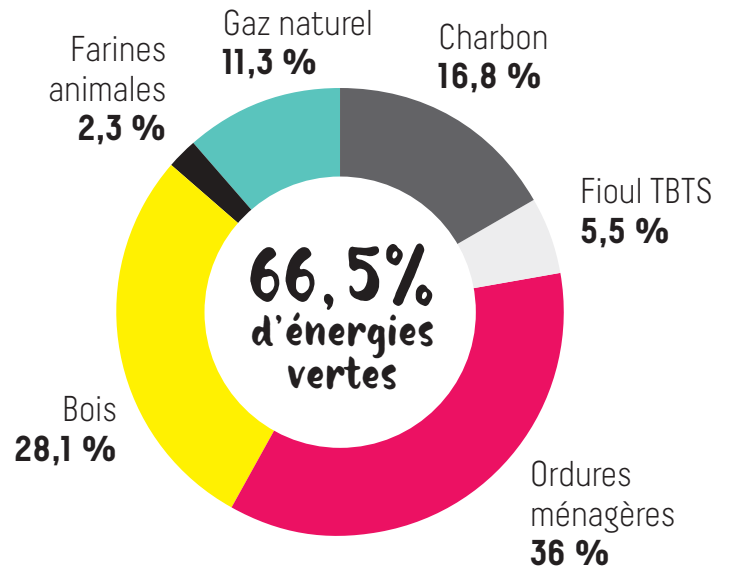
Publiée à l'été 2015, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTCV) marque une étape importante pour la transition vers un nouveau modèle énergétique. Outil majeur de développement des énergies renouvelables et de récupération, les réseaux de chaleur sont incontournables pour répondre efficacement aux enjeux environnementaux.

Leur croissance constitue désormais un des neuf objectifs de la politique énergétique nationale puisque l'article 1 de la LTCV veut multiplier par cinq la quantité de chaleur et de froid livrée par ces réseaux, à l'horizon 2030.

LA SOLUTION DE CHALEUR LA PLUS ÉCOLOGIQUE AU QUOTIDIEN

Le réseau de chaleur chauffe et alimente en eau chaude sanitaire les bâtiments publics comme privés, à partir d'une chaufferie collective et permet de mobiliser d'importants gisements d'énergies renouvelables difficiles d'accès ou d'exploitation, notamment en ville (bois, biocombustibles, ordures ménagères, farines animales, chaleur de récupération, etc.).

Grâce à sa démarche innovante, le réseau de chaleur métropolitain propose un mix énergétique toujours plus vert, composé aujourd'hui à 66,5% d'énergies renouvelables et de récupération (notamment le bois et les ordures ménagères) plus respectueuses de l'environnement que d'autres sources d'énergies telles que le gaz ou le fuel.



SON OBJECTIF EST D'ATTEINDRE LE 85% D'ÉNERGIES VERTES DÈS 2022 ET 100% EN 2033, POUR SE SÉPARER À TERME DES ÉNERGIES FOSSILES ET AINSI CHAUFFER LA VILLE SANS RÉCHAUFFER LA TERRE !

UNE QUALITÉ DE L'AIR PRÉSERVÉE

Le chauffage urbain participe à la préservation la qualité de l'air de la Métropole Grenobloise. Un logement raccordé au chauffage urbain émet environ 30 fois moins de particules qu'un appartement chauffé avec un foyer bois fermé et 1000 fois moins qu'un foyer bois ouvert. Il évite également la présence de plus de 1000 chaudières collectives d'immeubles, réduisant significativement les émissions de gaz à effet de serre.



MÉTROCHALEUR : NOUVEAU NOM POUR UNE NOUVELLE AMBITION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une nouvelle identité vient traduire cette volonté d'atteindre 100% d'énergies renouvelables et de récupération pour le réseau de chaleur de la métropole d'ici 2033 : MétroChaleur.

Avec cette nouvelle marque, MétroChaleur entend sensibiliser les habitants sur ses engagements en matière de transition énergétique. Depuis 2015, la Métropole exerce de nouvelles missions dans le domaine de l'énergie et développe des actions en faveur de la transition énergétique du territoire.

UN RÉSEAU PLUS DENSE ET DE HAUTE QUALITÉ

La procédure de classement du réseau de chaleur principal de Grenoble-Alpes Métropole a été votée le 6 avril dernier. Depuis le 1^{er} juillet 2018, les bâtiments situés à proximité du réseau de chaleur métropolitain doivent obligatoirement y être raccordés. Le but est de contribuer aux objectifs de la Métropole en matière de transition énergétique en favorisant les énergies renouvelables et de récupération. Il s'agit de la première décision de cette importance en France et elle vise à

augmenter le nombre de bénéficiaires avec 500 nouveaux bâtiments raccordés en 2030. L'opération est réalisée par la Compagnie de Chauffage dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public effective depuis le 1^{er} juillet 2018 pour 15 ans. Au total : 200 M€ de travaux seront investis par l'entreprise sur la durée de la délégation pour développer, entretenir, améliorer l'efficacité énergétique, économique et l'empreinte environnementale du réseau.

UN LABEL POUR IDENTIFIER LES BÂTIMENTS ALIMENTÉS PAR MÉTROCHALEUR

Selon une enquête réalisée en septembre dernier auprès des habitants, des usagers et des gestionnaires de contrat, la notoriété du réseau de chaleur est en retrait par rapport à d'autres fournisseurs d'énergie qui interviennent sur le territoire national (seulement 3% de la population interrogée citent spontanément l'opérateur local).

LE DÉVELOPPEMENT MÉTROCHALEUR ET L'AMÉLIORATION DE SA PERCEPTION DU CHAUFFAGE URBAIN PASSENT DONC PAR LA VALORISATION DE LA PROXIMITÉ DU RÉSEAU, SA QUALITÉ DE SERVICE ET SA DÉMARCHE INNOVANTE.

C'est pourquoi une large communication, lancée dès octobre, vise à positionner la marque comme acteur local incontournable de la transition énergétique. Pour cela, elle évoque sa présence quotidienne dans la vie des métropolitains, à travers tous les lieux publics comme privés qui sont alimentés par son réseau de chaleur : musées, bibliothèques, piscines, établissements scolaires, grands magasins, entreprises, administrations... au quotidien, MétroChaleur n'est jamais très loin.

Les nouvelles couleurs de MétroChaleur vont progressivement se généraliser : les habitants auront un premier contact avec la nouvelle marque dès ce mardi 2 octobre, via l'affichage d'une bâche à la gare de départ du téléphérique et la circulation d'un tram aux couleurs emblématiques de Grenoble-Alpes Métropole dès mi-octobre.

Un courrier d'information va également être adressé à l'ensemble des habitants des communes desservies par le réseau de chaleur (Grenoble, Eybens, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, La Tronche, Pont-de-Claix, Gières) afin de leur permettre de mieux comprendre ce service public à leur disposition.

Elle entend également proposer plus de visibilité aux bâtiments utilisant une solution de chaleur économe via un « label » les identifiant. Un moyen pour les structures de valoriser leur alimentation énergétique en revendiquant un fort positionnement écologique et pour les habitants d'être informés concrètement de leur démarche écologique.



DES INNOVATIONS POUR CHAUFFER LA VILLE SANS RÉCHAUFFER LA TERRE

L'innovation est motrice pour optimiser la part de chaleur renouvelable dans la production globale : la stratégie de performance environnementale de MétroChaleur repose sur plusieurs axes associant verdissement et optimisation du mix énergétique, mutations et évolutions des outils de production de chaleur en faveur des énergies renouvelables et de récupération, réduction des émissions atmosphériques avec un contrôle de rejets (18 000 tonnes de CO2 évitées par an à l'horizon 2021/2024) et recherche et développement notamment sur la géothermie et le stockage thermique.

Dans les mois à venir, la biomasse va poursuivre sa progression avec le lancement d'une nouvelle centrale de production, Biomax, en 2022, sur la Presqu'île. Elle réduira les combustions fossiles de 20 % au profit d'une ressource locale renouvelable : le bois. Les travaux de R&D, menés conjointement avec le CEA, ont également abouti au brevetage d'un processus pour nettoyer et réutiliser le bois traité.

L'ambition de développement du réseau s'illustre aussi à travers le raccordement à la plateforme chimique de Pont-de-Claix, afin d'exploiter la chaleur excédentaire. En hiver, la plateforme chimique fournira de la chaleur à la Compagnie de Chauffage à hauteur de 30 MW. En été, ce sera l'inverse : la chaleur sera exportée depuis notre réseau de chaleur vers la plateforme de Pont-de-Claix à hauteur de 8 MW.

Côté transition urbaine, MétroChaleur ambitionne à travers le projet d'éco-quartier Flaubert, de s'inscrire dans la trajectoire des réseaux de 4^e génération, qui verra l'avènement de réseaux à très basse température. Cette stratégie consiste à mixer les solutions haute et basse pressions pour une meilleure efficacité énergétique (moins de pertes de chaleur et stockage d'énergie) adaptée aux nouveaux bâtiments peu consommateurs.

LE CHAUFFAGE URBAIN EN CHIFFRES

2^e RÉSEAU
DE CHALEUR
de France

170 km
DE RÉSEAU

100 000
LOGEMENTS CHAUFFÉS
(équivalents)

172 000
TONNES DE DÉCHETS
incinérés et revalorisés

7 COMMUNES
DESSERVIES

5 CENTRALES
*pour produire
la chaleur*

6 COMBUSTIBLES
différents utilisés

66,5%

d'énergies
renouvelables et
de récupérations
utilisés pour se
chauffer

47 000
LOGEMENTS ET PLUS DE
50 000
ÉQUIVALENTS

*(tertiaire, administration,
enseignement, santé, etc.)*

1135

SOUS-STATIONS

réparties sous le territoire
pour livrer la chaleur dans
les bâtiments



LES ACTEURS DU CHAUFFAGE URBAIN SUR LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Grenoble-Alpes Métropole mène une politique volontariste et ambitieuse en faveur d'une transition énergétique du territoire, dans le cadre de sa mission de Protection et mise en valeur de l'environnement. A ce titre, elle crée et gère les réseaux de chaleur ou de froid urbains.

La Métropole a confié les missions de production et distribution de chauffage urbain à la Compagnie de Chauffage, via une Délégation de Service Public d'une durée de 15 ans.

LA COMPAGNIE DE CHAUFFAGE

Entreprise publique locale de l'énergie créée en 1960, la Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) est une Société d'Économie Mixte dont la majorité du capital est détenue par les collectivités locales représentées par Grenoble-Alpes Métropole, et les villes de Grenoble et Échirolles.

L'entreprise gère le second réseau de chaleur de France MétroChaleur ainsi que l'Unité de Valorisation Énergétique d'Athador, dans le cadre de sa Délégation de Service Public.

Cet opérateur énergétique local de production, de distribution de chaleur et de services associés sur le territoire de la Métropole est un outil au service de la collectivité. L'entreprise facilite et accompagne, depuis plus de 55 ans, l'aménagement et le renouvellement urbain pour une agglomération grenobloise attractive, solidaire et durable.

CONTACT PRESSE

JUSTINE BERNARD

e-mail : Justine.Bernard@cciag.fr

ligne directe : 04 76 33 56 29

mobile : 06 27 67 72 61